

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

**Premier projet de résolution numéro CA19 19 0074 afin d'autoriser l'ajout de six unités d'habitation pour l'immeuble situé au 100, avenue de Mount Vernon sur le lot portant le numéro 1 703 466 du cadastre du Québec, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA16 19002)**

AVIS est donné par le soussigné :

QUE le premier projet de résolution numéro CA19 19 0074 approuvant le projet décrit ci-dessus a été adopté par le conseil d'arrondissement lors de la séance ordinaire tenue le 11 mars 2019 et fera l'objet d'une assemblée publique de consultation le **27 mars 2019 à compter de 20 h au 1800, boulevard Saint-Joseph, Lachine**, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ., c. A-19.1);

QUE l'objet de ce projet de résolution est d'autoriser l'ajout de six unités d'habitation pour l'immeuble situé au 100, avenue de Mount Vernon sur le lot portant le numéro 1 703 466 du cadastre du Québec;

QUE ce projet est situé dans la zone R-706, tel qu'illustré;

QU'au cours de cette assemblée publique, la personne qui préside l'assemblée expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE les dispositions de ce projet de résolution se rapportant à l'usage et au nombre de logements sont susceptibles d'approbation référendaire;

QUE ce projet de résolution ainsi que le sommaire décisionnel qui s'y rapporte sont disponibles pour consultation au Bureau Accès Montréal, 1800, boulevard Saint-Joseph, Lachine, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h 30 à midi. Toute personne qui en fait la demande peut obtenir une copie du projet de résolution sans frais. Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer au 514 634-3471, poste 296.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 14 mars 2019.

Mathieu Legault  
Secrétaire d'arrondissement

**PUBLIC CONSULTATION MEETING**

**First draft resolution CA19 19 0074 to authorize the addition of six housing units for the immovable located at 100, avenue de Mount Vernon on the lot bearing the number 1 703 466 of cadastre du Québec, in accordance with the Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA16 19002)**

NOTICE is hereby given by the undersigned :

THAT the first draft resolution CA19 19 0074, authorizing the above-mentioned draft resolution was adopted by Borough Council at its regular meeting held on March 14, 2019, and will be the subject of a public consultation meeting **March 27, 2019, starting at 8 p.m. at 1800, boulevard Saint-Joseph, in Lachine**, in accordance with the provisions of the *Act Respecting Land use Planning and Development* (CQLR, c. A-19.1);

THAT the purpose of this draft resolution is to authorize the addition of six housing units for the immovable located at 100, avenue de Mount Vernon on the lot bearing the number 1 703 466 of cadastre du Québec;

THAT this project is located in zone R-706, as shown;

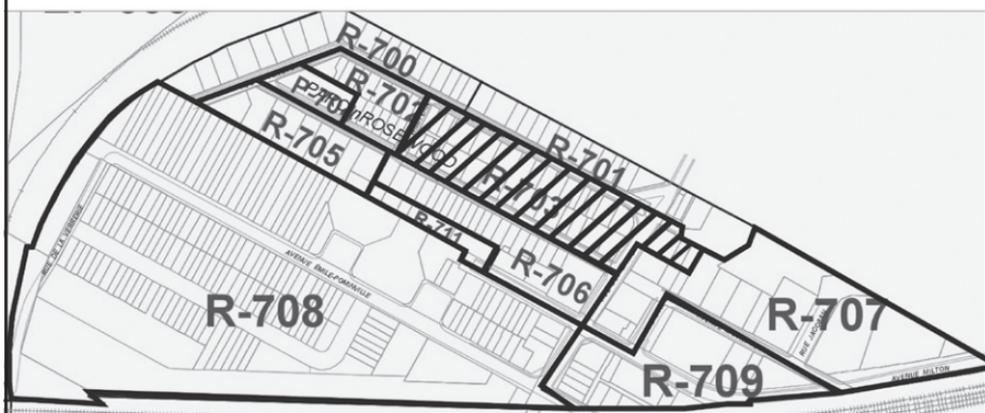
THAT during this public meeting, the person chairing the meeting will explain the draft resolution as well as the consequences of its adoption and will hear from those who wish to speak in this regard;

THAT the provisions of this draft resolution relating to the use and the number of housing units are subject to referendum approval

THAT this draft resolution and the decision-making summary relating thereto are available for consultation at Bureau Accès Montréal, 1800, boulevard Saint-Joseph, Lachine, Monday –Thursday, 8:30 a.m. - 5 p.m. and Friday, 8:30 a.m. - noon. Anyone who so requests may obtain a copy of the draft resolution free of charge. For any additional information, you may call 514 634-3471, extension 296.

Given in Montréal, arrondissement de Lachine, this 14th day of March 2019.

100, Mount-Vernon



**Zone visée:** R-706

**Zones contigües:** R-702, R-703, R-R-705, R-707, R-708, R-709, R-711.